

Communiqué de presse

Culture/justice : 4000 adultes et 300 jeunes sous main de justice ont bénéficié en 2016 d'une action culturelle



La commission régionale annuelle Culture-Justice réunissant la directrice régionale des affaires culturelles de Pays de la Loire (DRAC) Nicole Phoyu-Yedid, le directeur interrégional des services pénitentiaires du Grand Ouest (DISP) Yves Lechevallier, et le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest (DIR-PJJ) Hervé Duplenne, a fait le point sur les actions culturelles dans le milieu pénitentiaire et auprès des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse.

Depuis 2013, la DRAC, la DISP et la DIR-PJJ se sont associés pour soutenir les projets artistiques et culturels à destination des personnes sous main de justice en Pays de la Loire.

Il a été présenté un bilan des actions de l'année de 2016 et les projets pour 2017.

Les actions culturelles dans les établissements pénitentiaires en 2016 représentent : 5 projets régionaux – 45 parcours – 17 ateliers réguliers – 207 actions – 517 séances - 4026 participants.

On peut citer le projet régional **le Kiosque** qui propose de favoriser l'accès au livre et à la création littéraire tout en prévenant et luttant contre l'illettrisme par le déploiement de moyens et d'animations à destination de publics en difficulté avec la lecture.

Le concept du Kiosque c'est :

- Un mobilier repérable, qui se déplace dans les endroits où on ne l'attend pas ;
- Des livres présentés de face ;
- Une collection de livres et autres documents choisis (faciles à lire, livres audio, magazines...) et identifiés par thèmes ;
- Des médiations culturelles innovantes et inédites qui cassent le rapport traditionnel à la lecture.

Ce projet est financé par l'administration pénitentiaire, les meubles sont conçus par Fichtre et réalisés par les personnes détenues en formation professionnelle. Les actions de médiations bénéficient du soutien du CNL et de la DRAC Pays de La Loire. Il a été initié et mis en œuvre par la Ligue de l'Enseignement sur l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région. N'hésitez pas à consulter le film de présentation du Kiosque : https://youtu.be/0all5qf_JI4

Les actions culturelles auprès des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse représentent : 300 jeunes – 30 projets principalement dans les champs du livre et de la lecture, l'éducation à l'image et le spectacle vivant.

A titre d'exemple, un parcours a été initié auprès des jeunes sous main de justice autour de la Folle journée. 30 jeunes, 4 familles et 20 professionnels bénéficient de plusieurs temps pour les accompagner vers les concerts : une rencontre avec l'équipe de la manifestation, un temps avec les techniciens (son et lumière), un temps avec un musicien de l'ensemble musical Stradivaria. Une sélection de concerts leur a été proposée et, enfin, un café échange leur a permis de s'exprimer sur ces propositions. Cette action, initiée par la SAEM Folle journée et la PJJ, est soutenue par la DRAC des Pays de la Loire.

L'ensemble des partenaires relève le caractère crucial de la place de la culture auprès de ce public et de son entourage notamment familial. La rencontre avec les œuvres et les artistes participe pleinement à la réinsertion et l'émancipation individuelle. Pour 2017, une attention particulière sera portée à la formation des encadrants ainsi qu'à l'évaluation des actions et de leurs effets.